VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE THOMAS FARRELL.
No 63,528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 22 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, seront vendues aux enchères, publiques—

1° Une indivise moitié, partie, droit, titre part et intérêt de en et à un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées en partie dans le Premier et en partie dans le Sixième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Derbigny, Josédhine et Melpomène, désigné par le No 2, de la portion triangulaire; portion de terre No 415 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Derbigny par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 753 compris dans les rues Palmyre, Pierce, Scott et Banks, le dit lot est désigné par le No 32 et mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Palmyre sur 127 pieds et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et commence à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Palmyre et Pierce.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 655, borné par les rues Willow, (autrefois Martin) Cadiz, Upperline et Clara, désigné par le No 14, et mesurant 31 pieds de face à la rue Willow, commençant à un point 93 pieds de distance de l'encoignure des rues Willow et Cadiz par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District, dans l'îlet 259 compris dans les rues Spruce (autrefois Huitième), Cambronne, Joliet et Cohn, désigné par le No 19, et mesurant 25 pieds de face sur la rue Spruce par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district dans l'îlet 623 borné par les rues St-Patrick, Baudin, Olympia et D'Hémécourt, désigné par le No 21 et mesurant 24 pieds 7 pouces à ligne de face à la rue St-Patrick par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 752, borné par les rues Scott Boudin, Banks et Pierce, ledit lot est désigné par le No 22 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions— Un tiers ou plus comptant la balance, en un et deux ans portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par lien de vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 un dépôt de 10 pour cent requis pour garantir la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de guerre par devant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser Jr. avocat.

26 mai—26—juin 2 9 16 23 à date

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

JEUDI LE 11 JUIN,

Propriété Désirable du Troisième District.

No 1618 rue Encompement coin Mauripas, et No 1050 rue Mauripas, contigu aux Fair Grounds

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 11 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs). Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 mai 1901 et signé le 8 mai 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Mme Manuel Guerrier, No 64,522 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1557 borné par les rues Encampement, Mauripas, Sauvage et Floride, désigné par la lettre B sur un devis fait par Geo de Armas, voyer, ledit lot B forme l'encoignure des rues Encampement et Mauripas et mesurant (31) trente et un pieds, (11) onze pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Encampement par (100) cent pieds de profondeur et est formé de la partie de devant du lot désigné par le No cinq sur un plan par A. Toledano le 6 avril 1886.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant quelques cinq chambres, galerie sur le devant, citerne hangar, etc. aussi une maison en bois dans le fond.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné et mesurant (27) vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Mauripas par (63) soixante trois pieds (11) onze pouces et (3) trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est formé des parties du fond des lots désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de A. Toledano ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, ayant quelques trois chambres, citerne hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année courante, en plus et au dessus de leurs enchères; un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Robert Légier, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

11 mai—11 12 19 26—juin 2 9 10 11

E. A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI, LE 12 JUIN

à 11 HEURES A. M.

Cottage Double Retiré,

Nos 1323-3325 rue Feret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano,

Succession de Edouard Dugué.

No 64,671—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRÈRE, Encanteur.—Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 12 juin 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui, daté et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Breslau, maintenant S. Robertson, Tolédano et Long, maintenant Feret, désigné comme et No 24 de l'îlet No 594 sur un plan fait par L. H. Pitié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Trist, notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente deux pieds (32) de face à la rue Long, maintenant rue Feret, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 3323-3425 rue Feret comprenant un cottage double retiré contenant 3 chambres, cour sur la façade et dans le fond de chaque coté, citernes et hangar. La bâtisse dans le fond de la cour contenant 2 chambres et citerne

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a en crédit en billets de un et deux ans spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au dessus du prix de la vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U.

Actes de vente par devant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt comptant de (20 0|0) vingt pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 11 12

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le premier et le quatrième district.

Buvette prospérante No 1125 rue Ste-Marie, coin Camp.

Résidence No 1123 rue Ste-Marie, près de la rue Camp.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

Deux résidences doubles à deux étages, Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation, entre les rues Robin et Race.

Magasin en briques à trois étages, Nos 218 et 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

Magasin à deux étages, No 511 rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette.

Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

CAROLINE AMELIA MILLER vs les mineurs MAY MAUD MILLER et autres. No 62,237, et succession de NICHOLAS MILLER et femme.

No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Félicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, quatre-vingt quinze pieds de face sur la rue Camp, soixante onze pieds onze pouces de profondeur sur le côté vers la rue Magasins, et à peu près soixante huit pieds neuf pouces de largeur dans le fond et a une allée commune dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, au premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2° No. 1123 RUE STE MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds, onze pouces plus ou moins de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, veranda sur le devant de la maison; le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reisenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12 00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa (autrefois Pacaniers, désigné comme îlet No 45, lot No 11, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $20 par mois respectivement

5°—Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacaniers), désigné comme îlet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages, contenant au rez de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour.

Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escaliers dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et la banquette sont pavées en briques, les maisons se louent pour $18 00 et $20 00 par mois respectivement.

6°—Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 par devant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Beer & Co., le rez-de-chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher, etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt

7°—No 511 RUE FULTON

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle-Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur, faisant partie d'un lot de terre. No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Beards, certifié par H. Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennant un entrepôt en briques à deux étages et est occupé par L. J. Bee & Co. Les rez-de-chaussé est en ciment; cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras se loue à $75.00 par mois sans bail.

8°—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Josephine et Maussine, mesurant quatre vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles; la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, voyer, date le 3 novembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de D. L. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprennant un superbe cottage élevé avec rez-de-chaussé et deux étages dans le fond avec mansarde; le rez-de-chaussé contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, lavoir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et fleies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs des co-propriétaires ci-ceci et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformement à l'ordre de la cour un dépôt comptant de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.)

Buck, Walshe & Beck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Cottage Double en Bois Nos 4956 et 4958 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Buber ou Hoover.

No 34,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilège, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de C. Stringer ancien notaire en cette ville, le dit lot No 5 formant l'encoignure des rues Camps et Upperline et mesurant 25 pieds plus ou moins de face à la rue Camp sur cent vingt et un pieds de profondeur et façade sur la rue Upperline, et 44 de largeur dans le fond et 120 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lyon.

Les améliorations comprenant une résidence cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, citerne dans la cour; sur le lot du fond est une maison à deux chambres avec citerne et avec entrée sur la rue Upperline; le tout se loue pour $18 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de rente et toute les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, par devant Buisière Rouen, notaire.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et corniche en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situées dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'îlet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dépôt de dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant FELIX J. DREYFOUS, Esq., notaire public.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

LA Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue sous les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication Acte de vente par devant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez-de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture. Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé par-devant C. T. Soulat notaire, le 2 juin 1883, mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pied 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot a une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez-de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour diner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc. et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente par devant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, par devant Bernard C. Shields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 18 19 26—juin 2 9 16 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier du restaurant bien connu de "SAM",

626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 19 juin 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 626 et 630 rue St Louis, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 9 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Buffets, porte-chapeaux, candelabres, tables à manger, chaises avec fonds en rotin, globes à gaz, fourneaux à huile, stores de fenêtre, rideaux en dentelle, faïence, verres à buvette, couteaux de table, meubles de chambre à coucher, vaisselle en agathe, nattes nappes en toile, berceuses, comptoirs et plusieurs autres articles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

DENIS & DANZIGER, Encanteurs.
Bureaux 134 rue Carondelet.

7 juin—7 8 9 15 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Adolphe Grangnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,392—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en pouvoir) pourquoi le compte final présenté par Mme Ida Irene Grangnard administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

James J. McLoughlin, avocat

31 mai—juin 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Bâtisse Equitable.

Placement Superbe

—POUR—

CAPITAL

—DANS—

L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement central et de choix

POUR LES

PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Groce, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Gilfoy Et Al.

No 64,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussé et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union, sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond, et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds